



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

Première séance tenue par la commission consultative nature-tourisme-loisirs-sport

Le Département de la gestion du territoire communique:

Ce mardi 22 avril 2008, sous la présidence du conseiller d'Etat Fernand Cuche, chef du Département de la gestion du territoire (DGT), s'est tenue la première séance de la commission consultative nature-tourisme-loisirs-sport, mise sur pied le 2 avril 2008 par le Conseil d'Etat. Le dossier des périmètres de protection pour la faune sauvage a constitué le principal point à l'ordre du jour de cette première séance, plus particulièrement l'utilisation des périmètres lors des manifestations sportives.

La commission consultative nature-tourisme-loisirs-sport constitue une plateforme destinée à anticiper et gérer les conflits d'intérêts pouvant survenir entre, d'une part, protection de la nature et, d'autre part, tourisme, sports et loisirs. Placée sous la présidence de M. Fernand Cuche, chef du DGT, elle compte 15 membres, soit des représentants des milieux de protection de la nature, du tourisme et du sport, des communes, des propriétaires agricoles et forestiers et des services de l'Etat concernés.

Esprit d'ouverture positif

Lors de cette première séance, l'ensemble des membres de la commission s'est déclaré optimiste quant à la possibilité de trouver un terrain d'entente pour l'utilisation du territoire neuchâtelois dans le cadre de manifestations sportives. La nécessité de poursuivre le dialogue entre les différents partenaires afin d'aboutir à une solution satisfaisante pour toutes les parties n'est pas remise en question.

La commission relève qu'il est indispensable de continuer la réflexion sur ce dossier en intégrant les trois éléments ayant un impact sur la survie de l'avifaune forestière : la qualité de l'habitat, les prédateurs et les dérangements. Les membres de la commission ont demandé aux services de l'Etat des informations précises sur ces différentes problématiques afin de pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause.

A l'issue de la séance, le président s'est déclaré satisfait de l'ouverture d'esprit de chacun et le caractère constructif de la discussion du jour.

Pour de plus amples renseignements:

Fernand Cuche, conseiller d'Etat, président de la commission consultative nature-tourisme-loisirs-sport, tél. 032 889 67 00.

Neuchâtel, le 22 avril 2008